



BULLETIN INFOS N° 18



1

Pour consulter le site de l'ADJF : <https://www.ffjudo.com/amicale-des-dirigeants-du-judo-francais>

Comité de rédaction : Alain SANTRISSE, Président, Gilles ADAM, Vice-Président,
Christian CERVENANSKY, Grand Conseiller du Grand Conseil des Ceintures Noires

Sommaire

Edito par Didier MENU	page 1
L'ADJF présente au Paris Grand Slam 2020	page 3
Et si...par Christian CERVENANSKY	page 5
" Trois questions » à Michel VIAL	page 7
Jean-Pierre PELTIER, un parcours exemplaire	page 9

EDITO



C'est une des particularités de notre fédération que d'être dirigée par des judokas, et ceci depuis sa création. Si cette obligation génère parfois quelques contraintes, c'est surtout une formidable chance de compréhension et de cohésion entre tous. Et notre amicale et l'un des maillons de cette chaîne. Personnellement, ayant dû m'éloigner pendant quelques années, je ressens peut-être encore mieux après mon retour en France, cet attachement à la famille du judo.

Si j'ai toujours beaucoup de plaisir à retrouver mes anciens collègues dirigeants « administratifs » avec qui nous avons écrit ensemble une partie de l'histoire fédérale lorsque j'étais trésorier fédéral notamment, je suis surtout très heureux de pouvoir retrouver le contact des tatamis. Que ce soit en club autour de chez moi pour y faire des uchi komi et des randori avec des partenaires de tous niveaux, ou au stage des hauts gradés pour partager des expériences techniques et apprendre le Koshiki No Kata, ou lors de la cérémonie des vœux Kagami Biraki. Car c'est bien la pratique qui est à la base de notre appartenance.

Dans son expression compétition, le judo a fait évoluer ses règles d'arbitrage et donc les techniques autorisées. Mais fort heureusement, notre discipline dispose d'une bien plus grande diversité d'expressions techniques qu'elle a structurées avec le temps pour être pratiquées en club ou sous d'autres formes de compétition. Les kata, le ju-jitsu duo, combat et récemment ne-waza, la self défense, le Taiso, ... appartiennent à notre discipline et permettent une grande richesse de pratiques pour exprimer nos principes : le JU principe d'adaptation, le SEIRYOKU ZENYO le meilleur emploi de l'énergie, et le JITA YUWA KYOEI la prospérité mutuelle par l'union des forces.

Car c'est aussi une particularité de notre Fédération d'avoir choisi de promouvoir le « Judo Ju-Jitsu » comme un tout, ce qui est loin d'être le cas dans tous les pays. Ce positionnement nous invite à préserver et développer la richesse et la diversité de nos pratiques.

Si les règles de compétition évoluent, les principes et les valeurs elles ne varient pas. C'est ce qui fait qu'en ayant pratiqué le Judo à des époques différentes et dans des formes parfois bien différentes, chacun d'entre nous avons développé un vécu commun.

Je peux illustrer ce point avec le haut-niveau que j'ai eu beaucoup de plaisir à retrouver, grâce aux événements de l'Amicale des Internationaux comme récemment le retour des médaillés des Mondiaux de Judo, et bien évidemment en accompagnant les équipes de France de Ju-Jitsu dans les compétitions internationales.

Suivre des combats lors d'un championnat ou écouter des champions vous parler de leur combats, c'est réveiller des sensations et des émotions qui ne disparaissent jamais.

J'aurais pu prendre l'exemple des passages de grades qui sont aussi une expérience unique qui traverse les générations.

C'est le vécu judo qui nous lie. C'est lui qui nous donne la sensation qu'on se connaît depuis toujours.

Par Didier MENU



Paris Grand Slam 2020

L'ADJF présente au Paris Grand Slam 2020

Chaque année, le week-end du Grand Slam de Paris-Bercy représente un des temps forts de l'activité de notre Amicale.

Le vendredi 7 Février a eu lieu une réunion du Comité directeur au cours de laquelle ont été fixées les principales actions à mener pendant l'année à venir : réunions, séminaire annuel (à Villebon en juin), présence sur les championnats nationaux (Brest, Ceyrat) ...



Le président Alain SANTRISSE et les membres du Comité directeur en réunion

L'espace de l'ADJF dans les Salons de l'AccorHotels ARENA est aussi et surtout un lieu d'échanges et de convivialité.

Un accueil chaleureux y est réservé à tous les membres et aux nombreux autres invités sur les deux jours de compétition, entre 11h et 13h, pour partager le pot de l'amitié.

De nombreuses et éminentes personnalités du monde du judo nous rendent visite :

- Les Vice-Présidents fédéraux Jean-René GIRARDOT et Philippe MERLIN, membres de notre Amicale,
- André BOURREAU, Secrétaire Général de l'Académie du Judo,
- Christian CERVENANSKY, Grand Conseiller du Grand Conseil des Ceintures Noires,
- Jean-Claude BRONDANI, Président d'Honneur de l'AIJ,
- de nombreux présidents(es) de Ligue et de Comité...



Le trophée de l'Amitié de l'ADJF remis à Jean-Claude BRONDANI, Président d'Honneur de l'AIJ



Les Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire 2020 de notre Amicale se sont déroulées le dimanche 9 février à partir de 8h30 à l'hôtel Novotel de Paris Bercy. Jean-René GIRARDOT, Vice-Président Secrétaire Général, qui nous honorait de sa présence, a rappelé l'attachement de l'Exécutif Fédéral aux principes qui fondent notre Association et nous a remerciés pour l'action dynamique que nous menons.

Dans leurs rapports moral et d'activités, le Président Alain SANTRISSE et le Secrétaire Général Gilbert HENRY ont souligné le net accroissement du nombre de nos adhérents et la qualité des actions menées : séminaire de Trélazé, présence aux Championnats de France de Trélazé et Amiens...

Le bilan financier et le projet de budget ont été présentés par Liliane PRACHT, Trésorière Générale. Gilles ADAM a souligné l'importance du lien que constitue notre bulletin d'information qui permet en particulier un lien avec les adhérents âgés ou éloignés. L'ensemble des rapports a été reçu favorablement et ils ont permis des échanges constructifs.



A l'issue des Assemblées Générales, le Président Alain SANTRISSE remercie chaleureusement Jean-René GIRARDOT, Vice-Président Secrétaire Général de la FFJDA et lui remet le Trophée de l'Amitié de l'ADJF.

Par Gilles ADAM
Vice-Président de l'ADJF



Et si ...

Un récent numéro hors-série de la très sérieuse revue Science et vie s'intitulait « et si ... ».

On y retrouve de nombreux sujets tel que «et si on arrêta de dormir», « et si les insectes disparaissaient», « et si nous devenions immortels», «et si le soleil manquait d'hydrogène», «et si une super éruption volcanique se déclenchait», « et si la terre s'arrêtait de tourner».

Que se passerait-il au bout de quelques jours, quelques mois et quelques années.

Bien sûr ce ne sont que des hypothèses, mais ça fait peur quand même, car au travers de toutes les explications développées, il existe une part de réalité objective qui devrait nous amener à réfléchir sur l'avenir de notre planète.

D'où l'idée de reprendre cette formule à notre compte, à une période où la gouvernance du sport occupe et préoccupe tous les élus du mouvement sportif. « Et si ... ». « Et s'il n'y avait plus de dirigeants bénévoles dans le monde du sport ».

Des recherches actuelles tendent à évaluer le travail des bénévoles à partir d'un nombre supposé d'heures de bénévolat sur l'ensemble du mouvement sportif. Pour les demandes de subventions publiques, il est aussi demandé de valoriser le travail des bénévoles. Le nombre d'heures évaluées chaque année est famineux et pourtant très certainement bien en deçà de la réalité.

Les nouvelles règles de comptabilité applicables pour les associations vont introduire la notion de valorisation du travail des bénévoles. Cela peut paraître antinomique dans l'esprit, complexe dans la mise en œuvre et l'évaluation, mais c'est ainsi.

Par ailleurs, des menaces se sont aussi faites jour il y a quelques années, sans être mises à exécution, incitant à la grève des bénévoles durant un ou deux week-ends pour montrer aux autorités l'importance qu'il y avait à les aider et à ne pas les pénaliser par des

règlementations tatillonnes, difficiles à appliquer, voire injustes entravant la bonne marche de leurs activités.

Pour mémoire souvenons-nous du fameux «amendement buvette» concernant la vente de boissons alcoolisées lors des rencontres sportives sur les terrains de football le week-end.

Et donc, et si on ne parlait plus de pénurie croissante et de manque de vocation de bénévoles sportifs comme c'est le cas depuis plusieurs décennies, mais de plus aucun bénévole en exercice. Que se passerait-il ? Et si tous les bénévoles s'arrêtaient. Quelles pourraient en être les conséquences directes et indirectes immédiates et à plus long terme ?

Quels que soit les scénarios envisagés les conséquences seraient nombreuses, variées, inattendues et lourdes de conséquences. Les impacts encore plus néfastes dans l'hypothèse de la poursuite d'un tel mouvement au-delà de quelques semaines, voire de quelques mois.

Bien sûr, il faudrait tenir compte du secteur marchand qui ne cesse de se développer et poursuivrait alors dans un premier temps du moins une croissance importante, des activités au sein des collectivités locales et territoriales, et d'autres secteurs comme les centres de loisirs, ce qui atténuerait un peu les conséquences.

Actuellement l'économie du sport pèse plus de 38 milliards d'euros, soit environ 2% du PIB national. L'impact de la disparition des bénévoles serait immédiat et conséquent. C'est donc un secteur vital pour la vie et l'économie de notre pays.

La disparition immédiate des activités des associations qui elles-mêmes disparaîtraient en serait la première conséquence visible, mais elle en entraînerait bien d'autres.

Sans être exhaustif, car il faudrait alors mener un long travail d'une équipe de spécialistes, sociologues, économistes et plus encore. Mais on peut d'ores et déjà imaginer dans les grandes lignes ce qu'il se passerait et entrevoir les conséquences néfastes que cela produirait sur un long terme.

On peut dans un premier temps entrevoir des conséquences économiques très lourdes qui rejailliraient de manière très significative sur l'emploi. Que ce soit dans le cœur des métiers d'éducateurs sportifs en premier lieu, mais aussi des équipementiers, de l'hôtellerie, de la restauration, des transports, des médias, de la construction et l'entretien d'installations et de terrains, du médical, des entreprises de communication et de spectacles, et toute une série d'activités de biens et de services qui directement et indirectement fonctionnent grâce à l'activité du sport.

L'éducation par les valeurs sociétales de la république, sujet prioritaire essentiellement occupé par les associations sportives en dehors de l'école, « le judo école de vie » notre crédo, qui pourrait aussi s'appeler « Le sport école de vie ». Toutes ses valeurs à inculquer aux jeunes deviendraient un modèle, une culture en voie de disparition. Il faut aussi parler des conséquences sociales et humaines. Celle-ci sont plus difficiles à appréhender, mais pour autant elles pourraient être lourdes de conséquences, car le sport joue un rôle considérable et majeur sur le plan de l'éducation, des relations humaines, de la socialisation pas seulement des jeunes, de l'intégration, du bien vivre ensemble, des distractions. Voilà des thèmes qui en dehors du sujet qui nous occupe à l'instant mériteraient d'être plus largement étudiés.

Il faudrait aussi aborder le thème de la santé physique et mentale. Car l'arrêt de la pratique d'activités physiques par toutes les couches de la population et quels que soient les âges et les niveaux sociaux, serait une catastrophe. Surtout à un moment où la bonne santé de la population vieillissante, passe par une pratique sportive encadrée et réfléchie, prônée par le corps médical et les instances politiques. La pratique du sport par les personnes atteintes d'affections chroniques est vitale tout comme celle des handicapés.

On pourrait aussi parler de l'appauvrissement du sport spectacle et du sport professionnel qui puisent ses athlètes dans le système associatif.

Bref, la description apocalyptique d'une situation à très court terme et pire après quelques semaines ou quelques mois. Toutes ces raisons, et bien d'autres qu'il serait ici bien trop long à développer ici, contribueraient à une dégradation rapide et inéluctable de la société.

Mais finalement pourquoi imaginer un tel scénario catastrophe ? Et pourquoi il pourrait facilement prendre corps dans l'esprit des bénévoles ?

Parce qu'il y a des inquiétudes légitimes, mais aussi irrationnelles parfois dans une société et un environnement sportif qui évoluent, se transforme de plus en plus vite, sans que nous sachions exactement où nous allons. Autrement dit parce que nous ne maîtrisons pas la situation et l'évolution du sport en France et que cette absence de visibilité sur l'avenir peut nous rendre un peu schizophrène à cet égard.

Certes nous n'en sommes pas là fort heureusement, mais le danger existe d'une tendance lourde de dégradation du bénévolat. Et c'est peut-être en dressant un tableau noir comme celui-ci, qu'une prise de conscience plus forte de chacun se fera jour permettant de prendre les bonnes mesures pour que le manque de dirigeants bénévoles ne soit plus un frein majeur au développement de la pratique sportive comme c'est le cas aujourd'hui.

Avec ses quelques lignes j'espère simplement ouvrir la réflexion de chacun. Car en plus des activités multiples et variées des dirigeants, ne serait-il pas bon qu'ils considèrent que préparer une succession réfléchie devient une tâche prioritaire ?

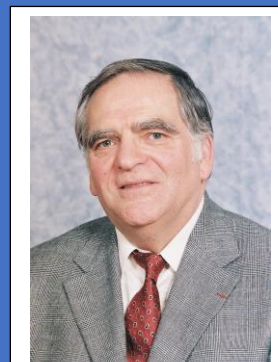
Par Christian CERVENANSKY
Grand Conseiller du Grand
Conseil des Ceintures Noires



Trois questions à M. VIAL

MICHEL VIAL

1967	Début en judo
1971	Ceinture noire 1 ^{er} dan
1973	Président du comité du Val de Marne
1988	Trésorier général de la FFJDA
1992-2004	Elu résident de la FFJDA durant 3 mandats
1993	Secrétaire général du CNOSF Président du collège des fédérations olympiques
2000	Chef de mission olympique pour les JO de Sydney



Quels sont vos souvenirs les plus marquants dans votre carrière de dirigeant ?

Bien qu'étant indirectement impliqué par les résultats des Equipes de France masculines et féminines durant mes trois mandats de Président de la Fédération, les Jeux Olympiques d'Atlanta en 1996 et ceux de Sydney en 2000, les Championnats du monde organisés à Paris en 1997, restent des moments inoubliables par la solennité de ces événements, la part prépondérante prise par le judo dans les résultats de la délégation olympique française (pour les J.O. et le succès populaire des mondiaux organisés à Bercy).

Sur un autre plan, la célébration en 1996 du Cinquantenaire du Judo Français à Coubertin est également un moment d'exception qui a permis de rendre hommage à ceux qui ont permis au Judo d'atteindre une place d'exception dans le sport Français, qu'ils soient dirigeants, professeurs, cadres techniques, champions et tous les bénévoles connus et inconnus. En 2021, la FFJDA fêtera ses 75 ans ; peut-être l'occasion de se retourner vers ceux et celles qui ont continué d'honorer le judo français !

1996 reste aussi une année exceptionnelle car c'est en juillet que pour la première fois le nombre de licenciés à la FFJDA atteint le chiffre de 500.000 judokas ! Pour la petite histoire ce chiffre fut atteint le jour de la consécration olympique de Marie-Claire Restoux.

Enfin en octobre 2001, fut inauguré par le Président de la République Jacques Chirac, l'Institut du Judo. Ce fut l'aboutissement d'un projet initié en 1986 par le Président Georges Pfeiffer, après diverses péripéties au cours desquelles le projet fut tout prêt d'être abandonné. Le jour de l'inauguration, avec le président de la République, étaient également présents, la Ministre des Sports Marie-Georges Buffet, le Président du Conseil Régional d'Ile de France Jean-Paul Huchon et le Maire de Paris Bertrand Delanoé. Ils étaient de bords politiques différents mais ils avaient tous contribué financièrement à la réalisation du projet et avaient tenu à respecter l'invitation que je leur avais adressée.

Quels sont les réussites dont vous êtes le plus fier ?

La première c'est d'avoir mené à bien le projet de l'Institut du Judo, siège actuel de la Fédération avec sa grande salle et son dojo annexe baptisé « Shozo Awazu ». Quand j'ai accédé à la présidence de la FFJDA en 1993, le projet était moribond et prêt à être abandonné.

Avec le Comité Exécutif de la FFJDA, le Comité directeur fédéral, les permanents du siège fédéral, nous avons repensé le projet, travaillé à son financement et durant de nombreuses années défendu le projet en Assemblée Générale malgré les réticences légitimes et respectables de certains. Au succès du projet j'associe en premier lieu Jean-Luc Rouge, alors Directeur de la fédération qui était présent sur le chantier pour s'assurer de la bonne exécution.

La seconde réussite concerne le fait d'avoir réussi en 2000, la réunification définitive du judo français avec le Collège National des Ceintures Noires et son Président Christian Cervenansky. L'histoire du judo français est riche de péripéties depuis la naissance de la FFJ en 1946, la création d'une fédération dissidente : la Fédération Nationale du Judo Traditionnel dans les années soixante dues en partie à la création des catégories de poids pour la compétition, s'appuyant sur une association de Ceintures noires créée en 1947: Le CNCN.

Les oppositions se sont succédées, les conflits, les rapprochements entre les divers organismes notamment en 1974, mais c'est en l'an 2000 que furent symboliquement closes les divergences historiques. Merci à tous ceux qui y contribuèrent.



Qu'est-ce-que vous auriez aimé pouvoir réaliser ?

En réalité je n'ai pas de regret particulier à exprimer. Durant toute ma carrière de dirigeant que ce soit en club, en département, en ligue, au comité directeur fédéral puis enfin à la présidence de la Fédération, j'ai essayé au mieux de mes possibilités de proposer la politique fédérale qui me semblait la plus appropriée, aidé en cela par des hommes et des femmes de qualité, dirigeants, cadres techniques, personnel fédéral.

J'ai cependant une pensée particulière pour mon frère Patrick, aujourd'hui 9^{ème} dan, qui m'a fait découvrir le judo et qui m'a incité à m'investir dans le bénévolat de dirigeant. C'est en suivant ses premiers pas de compétiteur en tant que supporter, que j'ai suivi l'Equipe de France dans ses déplacements à l'étranger, découvert et admiré les champions de l'époque, puis devenir leur ami pour la plupart.

Je n'ai que de bons souvenirs et pas de regrets, heureux d'avoir contribué un peu à la belle histoire du judo Français.

« 3 questions à un acteur du judo »

Par Christian CERVENANSKY

Grand Conseiller du Grand
Conseil des Ceintures Noires



Jean-Pierre PELTIER

Membre de l'ADJF un parcours exemplaire jusqu'au 6^{ème} dan

Jean-Pierre, Président du Comité de Seine-Saint-Denis raconte....

« Je suis l'ainé de 5 garçons d'une famille de 8 enfants. Mes parents m'ont inscrit au judo à l'âge de 11 ans (septembre 1971) à l'entrée de la classe de 6^{ème} par l'intermédiaire de l'ASSU (Association du Sport Scolaire Universitaire).

Pourquoi le Judo ? Parce que, tout simplement, le dojo se situait à 100 m de notre HLM où ma maman du 2^{ème} étage pouvait me voir traverser la rue. Mon professeur de judo, Monsieur Gilbert POUILLART qui était aussi mon professeur d'EPS au collège était très réputé aussi bien par sa personnalité que par sa pédagogie, il m'a fait découvrir cette discipline qui m'a de suite captivée.

Cet admirable professeur m'a montré que le judo n'était pas seulement un sport mais aussi une école de vie. Il terminait toujours ses cours par une petite histoire où se mêlait à la fois légende nipponne et valeurs humaines. Malheureusement, j'ai dû arrêter les cours de l'ASSU lors de mon passage au lycée. Monsieur POUILLARD m'avait alors conseillé de m'inscrire au club municipal : Le Stade Olympique de Rosny-sous-Bois (SOR). J'ai toujours gardé le contact avec M. POUILLARD car mes 4 jeunes frères m'ont emboité le pas sur le tatami, les uns après les autres.

Arrivé au SOR (septembre 1975), j'ai fait la connaissance d'un professeur que tout le monde appelait le « Senseï », Monsieur Lionel GROSSAIN. On me disait alors que c'était un très grand champion de judo.

Dès les premiers cours, je fus impressionné par sa personnalité et son charisme également par le rythme et la rigueur de ses entraînements. On respectait le « Senseï » et on devait travailler sans relâche. Je me suis accroché durant plusieurs années puis après mes études (grande école) et mon service militaire, Monsieur GROSSAIN m'a proposé de devenir arbitre, ce que je fus.

J'ai passé mon Brevet d'Etat au milieu des années 80 avec les encouragements de mon maître. Ce qui m'a permis de diriger quelques cours au sein de mon club et transmettre à mon tour les valeurs du Judo. Quelles années plus tard, les responsables du SOR m'ont demandé d'intégrer le bureau directeur du Club, ce que je fis par curiosité et par goût des responsabilités. En 2000, j'ai été élu au Comité Directeur de la Ligue de Judo de la Seine-Saint-Denis où j'ai occupé les postes de Secrétaire du CORG et de Vice-Président Culture Judo.

Depuis 2008 jusqu'à aujourd'hui, je suis Président de la Ligue/Comité de Judo de Seine-Saint-Denis et Vice-Président de la Ligue de Judo Ile de France. Au cours de ces années, mes qualités de manager m'ont permis de construire une cohésion de l'ensemble des licenciés de notre département.

Cela m'a permis particulièrement de :

- ✓ Développer des actions envers tout public (sportif, féminines, handicap, insertion, senior, ...) en m'appuyant sur nos valeurs et la Culture Judo.
- ✓ Renforcer le corps arbitral.
- ✓ Fidéliser et impliquer nos judokas Ceintures Noires au Kagami Biraki, un événement et moment de partage dont je suis très attaché.
- ✓ Créer des liens avec nos différents partenaires institutionnels...

Ces différentes actions m'ont permis d'obtenir l'ensemble de résultats suivant :

- ✓ Quatre prix de développement (2013, 2014, 2016, 2019) et un prix du sportif (2016) remis par le Président de la FFJDA, Monsieur Jean-Luc Rougé
- ✓ Des liens forts avec le Conseil Départemental, la DDCS et nos différents sponsors qui ont permis de redresser et renforcer les finances

Grace aux valeurs de travail, courage, persévérance, rigueur que m'a transmis Monsieur GROSSAIN à travers le Judo, j'ai pu mener à bien toutes ces actions. Je lui en suis infiniment reconnaissant.

Je tiens aussi à remercier mes parents qui m'ont inscrit et fermement soutenu, ma famille et notamment ma compagne Chantal.

Je n'oublie pas mes amis judokas particulièrement ceux qui m'accompagnent régulièrement sur le tatami, mon ami Antonio HIDALGO et mon frère Charles, tous les deux sont des membres actifs du Comité départemental 93 et Hauts gradés de notre département, ceintures Noires 6^{ème} Dan ».



Par Gilles ADAM
Vice-Président de l'ADJF



Jean-Pierre entouré de ses deux parrains :
Lionel GROSSAIN 9^{ème} dan et son frère Charles

SI VOUS SOUHAITEZ

- adhérer à l'ADJF > [Cliquer ici](#)
- faire paraître une information > envoyez votre texte et vos photos (Libres de droits) au Vice-Président M. Gilles ADAM gilles.adam274@orange.fr et Mme Dominique ROCHAY superninvy@free.fr

Les Membres du CD : Vos Contacts De Proximité

Alain SANTRISSE, Président	06 14 48 44 52	Joëlle LECHLEITER, Secrétaire	06 01 82 02 37
Gilles ADAM, Vice-Président	06 26 29 37 15	Jean PAPON, Chargé de la solidarité	06 88 56 93 31
Gilbert HENRY, Secrétaire Général	06 08 89 38 05	Dominique ROCHAY, Phototech	06 31 54 07 06
Liliane PRACHT, Trésorier Générale	06 07 65 03 15	André PRACHT, Trésorier Adjoint	06 64 03 62 21